

ÊTRE ÂGÉ·E : UN FREIN AUX SOINS ?

Juliette Hansart

Coordination Thématique
Personnes Agées et Santé Mentale



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE



PERSONNE ÂGÉE : DE QUI PARLE-T-ON ?





PERSONNE ÂGÉE : DE QUI PARLE-T-ON ?

Qui identifie-t-on derrière le terme « personne âgée » ?

A partir de quel âge est-on considéré·e comme âgé·e ?

Selon qui, selon quels critères ?



PERSONNE ÂGÉE : DE QUI PARLE-T-ON ?

- ✚ Définition fonctionnelle
- ✚ Connotation négative, impacts de l'identification
- ✚ Groupe hétéroclite
- ✚ Débat omniprésent

La part de la population de 65 ans et plus représente 13,13% de la population bruxelloise.

Statbel, 2019

La majorité des personnes âgées témoigne privilégier rester à domicile, même en situation de perte d'autonomie.

Fondation Roi Beaudoin, 2020

ACCESSIBILITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ?





ACCESSIBILITE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- ✚ Quelle définition ?
Possibilité d'accéder,
d'arriver à.
- ✚ Quels types d'accessibilité ?
Numérique, travail, santé,
culture...
- ✚ Qui est concerné ? Tout le
monde.

METHODOLOGIE : MATERIAU EMPIRIQUE



ENQUÊTE QUALITATIVE

Entretiens semi-directifs auprès des acteur·rice·s du social – santé

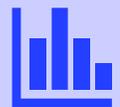
Focus-Groupes auprès de citoyen·ne·s et professionnel·le·s



RENCONTRES, COORDINATION, RÉUNIONS, ESPACES DE RÉFLEXION

Participation à des groupes de travail, des groupes de réflexion...

Participation à de nombreux colloques, séminaires, journées d'études, présentations...



VEILLE SCIENTIFIQUE

Ecrits (rapports, enquêtes, statistiques...) liés au secteur de la santé mentale, à la clinique de la personne âgée, aux enjeux du terrain...

METHODOLOGIE : MATERIAU EMPIRIQUE



ENJEUX DU SECTEUR – ENJEUX STRUCTURELS



HYPOTHESES ISSUES DU POINT DE VUE DES
PROFESSIONNEL.LE.S



TEMOIGNAGES DES PERSONNES AGEES RELAYEE PAR
LES PROFESSIONNEL.LE.S

ACTEUR·RICE·S DE LA CT PA

AMBULATOIRES

INSTITUTIONS
HOSPITALIÈRES ET
NON-HOSPITALIÈRES

ASBL

ORGANISATIONS
NON-
GOUVERNEMENTALES

ADMINISTRATIONS /
ORGANISMES
ASSUREURS

Constats :

- Faible fréquentation des lieux de soins psychiques ambulatoires par les personnes âgées.
- De nombreux besoins sont insuffisamment pris en compte.

**Quels freins à l'accessibilité
aux soins psychiques pour ce
public ?**

IDENTIFICATION DES FREINS A L'ACCESSIBILITÉ



FORMATION DES PROFESSIONNEL·LE·S

IDENTIFICATION DES FREINS
A L'ACCESSIBILITE

FORMATION DES PROFESSIONNEL·LE·S

- ✚ Pénurie de professionnel·le·s formé·e·s en psychogériatrie.
- ✚ Pas de titre professionnel spécifique en psychiatrie de la personne âgée en Belgique.
- ✚ Professionnel·le·s du social – santé démunie·e·s face à la réalité de l'accompagnement : besoins hétéroclites, polypathologies, troubles psychiques...

Clinique à part entière, avec ses spécificités propres.

RÉALITÉS INSTITUTIONNELLES

IDENTIFICATION DES FREINS
A L'ACCESSIBILITE

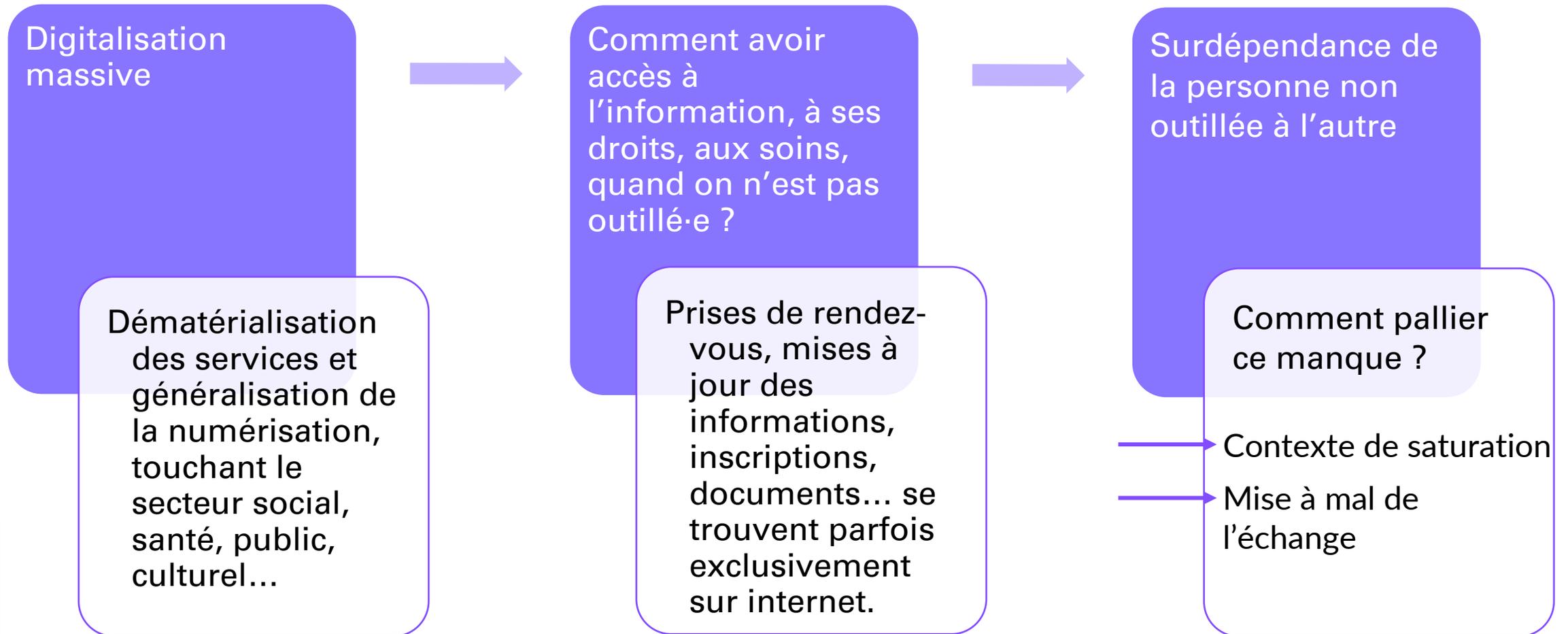
RÉALITÉS INSTITUTIONNELLES

- + Manque de moyens
- + Sous-effectif de certaines professions. Pénurie de psychiatres.
- + Conditions d'accès
- + Conditions d'accueil
- + Saturation des services
- + Listes d'attentes, relais, accompagnement

ACCÈS À L'INFORMATION

IDENTIFICATION DES FREINS
A L'ACCESSIBILITE

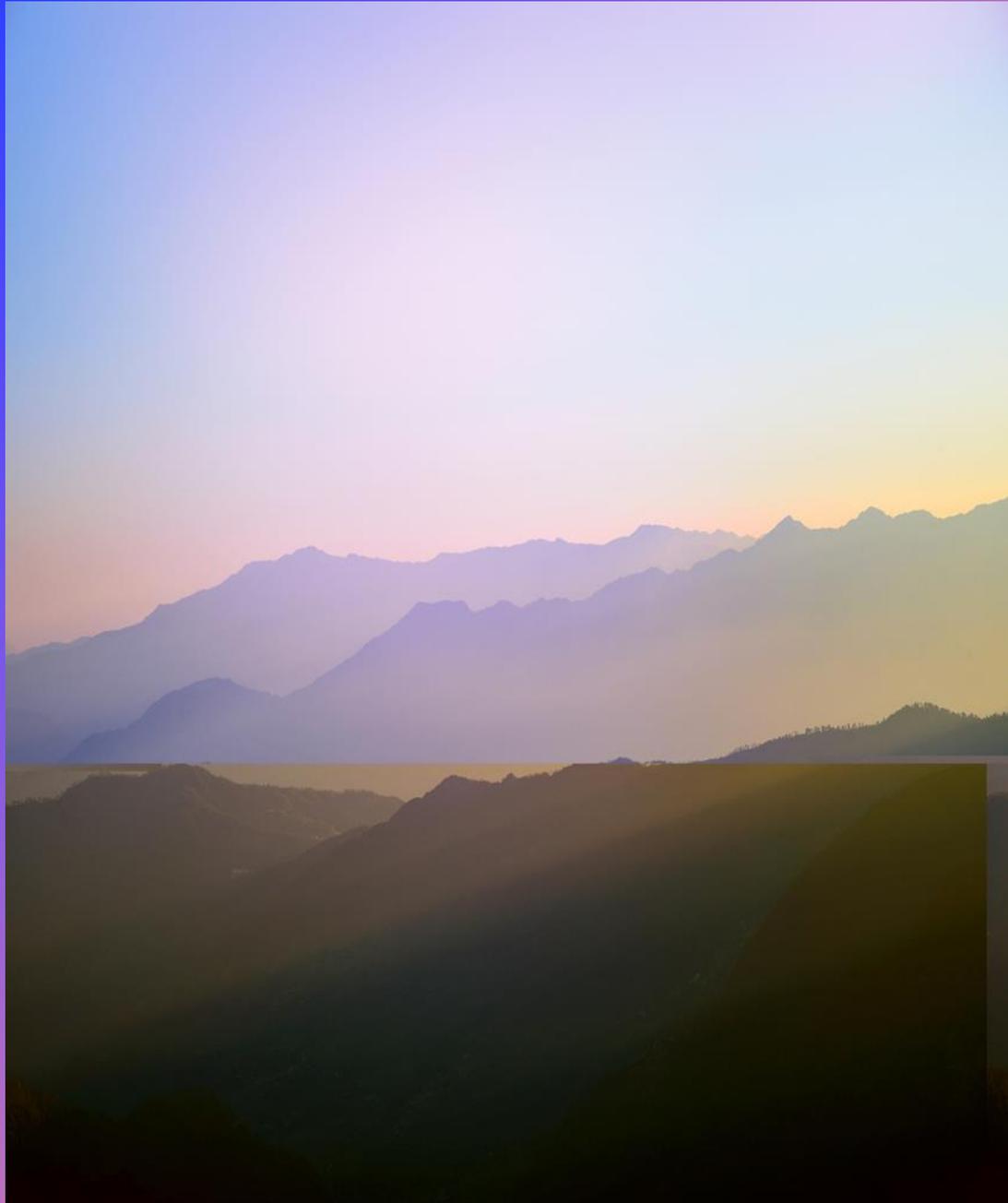
ACCÈS À L'INFORMATION



MOBILITÉ



IDENTIFICATION DES FREINS
A L'ACCESSIBILITE



MOBILITÉ DES PROFESSIONNEL·LE·S

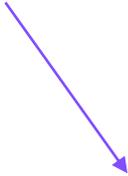
Quels freins à être mobile
pour les professionnel·le·s
du social – santé ?

MOBILITÉ DES PROFESSIONNEL·LE·S



Saturation des services

- 1 entretien personne âgée = 2 entretiens adulte
- Isolement
- Temporalité spécifique
- Demande(s) et besoin(s)
- Polypathologies, accompagnement holistique, importance du travail en réseau



Clinique spécifique

- Suivi long
- Q° liées au(x) deuil(s), aux pertes....
- Perte(s) liées à l'autonomie
- Rétablissement VS accompagnement
- Construire la demande, comprendre le besoin

Témoignage,
psychologue

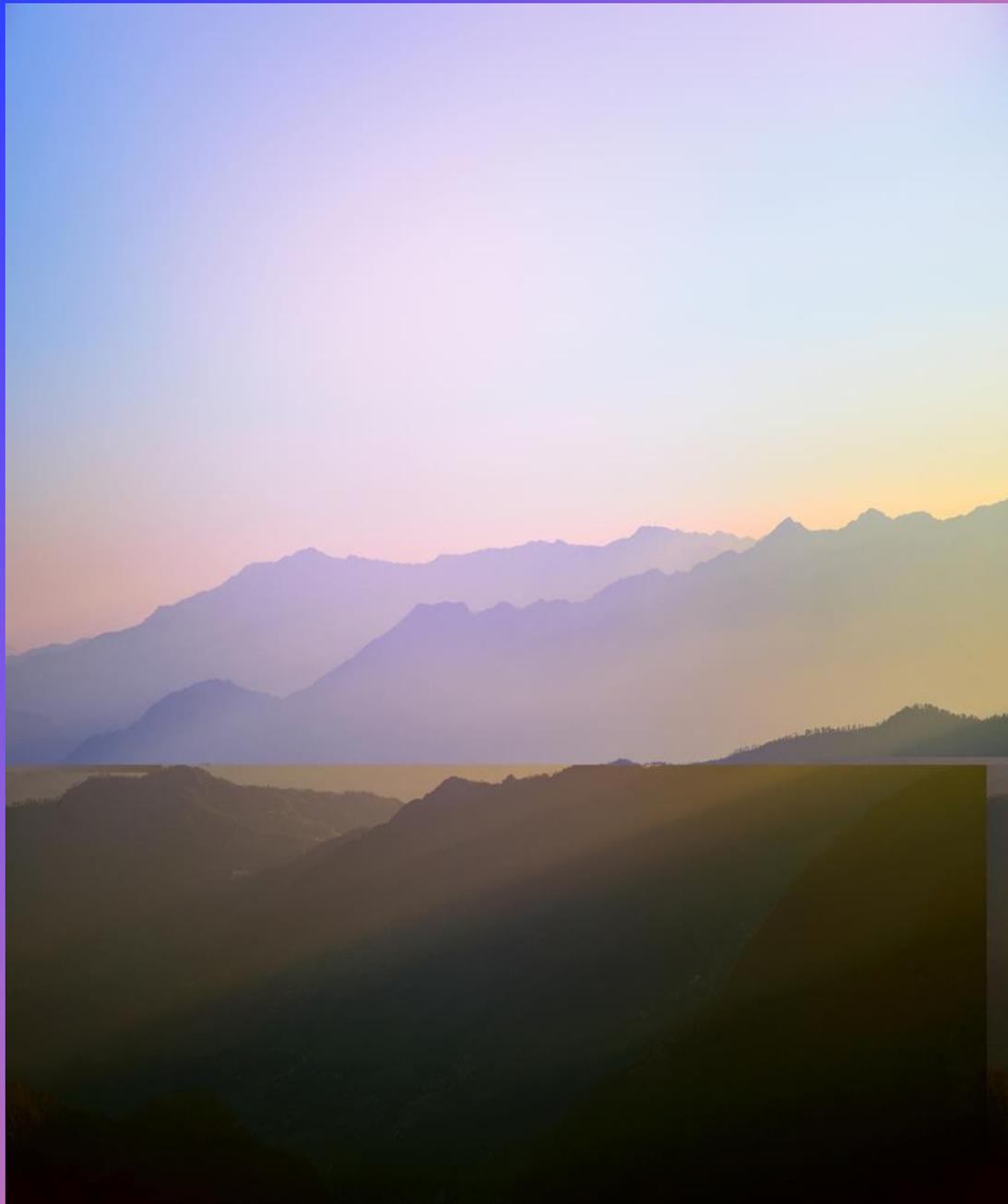
09.03.2022

« On ne peut pas cloisonner un rendez-vous sur une heure. A domicile, quand tu arrives, tu ne sais jamais quand tu pars. [...] C'est toujours au moment où tu pars qu'il y a quelque chose d'important qui arrive, tu ne peux pas partir en laissant la personne toute seule, en disant que tu ne reviens qu'une semaine après. »

Témoignage,
assistant·e social·e

11.09.2021

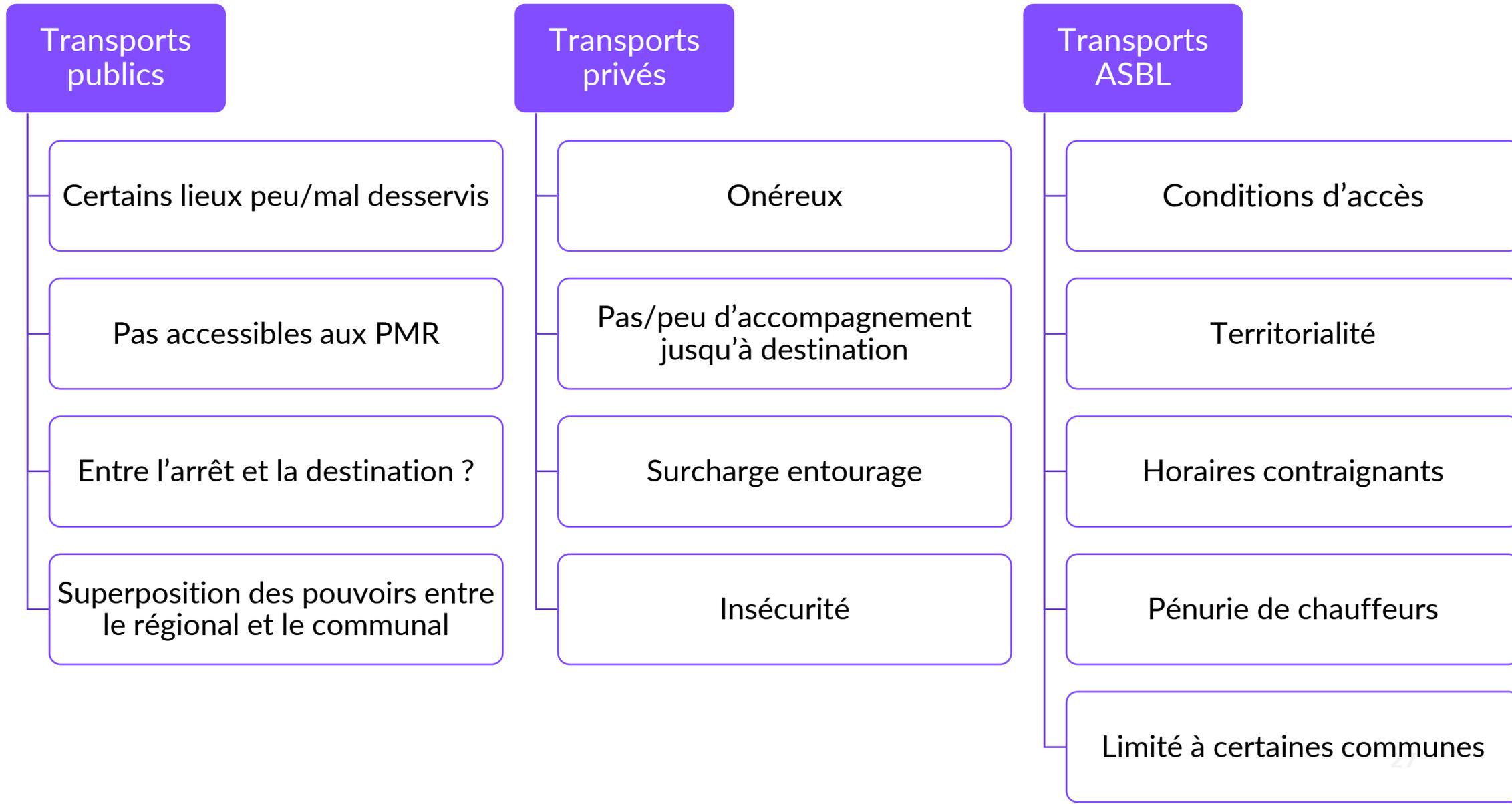
« Lorsque on travaille auprès d'un public âgé (mais vraiment âgé, on ne parle pas des personnes de 65 ans, disons à partir de 80 ans, et encore le chiffre est trop objectif et réducteur par rapport à la réalité), que l'on soit assistant social, psychologue, ergothérapeute, infirmier, aide-ménagère, aide familiale... on devient tous un peu thérapeute, face au fait que la personne nous confronte à des questions identitaires, de vie, de mort, des questions philosophiques. Elle rumine, et nous devenons les témoins de cette rumination. »



MOBILITÉ DES PERSONNES ÂGÉES

Quels freins à être mobile
pour les personnes âgées
?

MOBILITÉ DES PERSONNES ÂGÉES



Témoignage,
coordinateur·rice

30.03.2022

« Notre possibilité d'accéder à un soin dépend de la commune dans laquelle on est inscrite. Pour y avoir droit, il faut être dans les bons critères. Si le rendez-vous médical est sur une autre commune, ou sur une mauvaise plage horaire, c'est foutu ! [...] Il n'y a pas de relai entre les communes, pas de projets communs. »

Trouver un psychiatre

Où trouver
l'information ?
Est-elle à jour ?

Obtenir un rendez-vous

- Saturation des services
- Pénurie de professionnel·le·s
- Conditions d'accès

Organiser le
rendez-vous

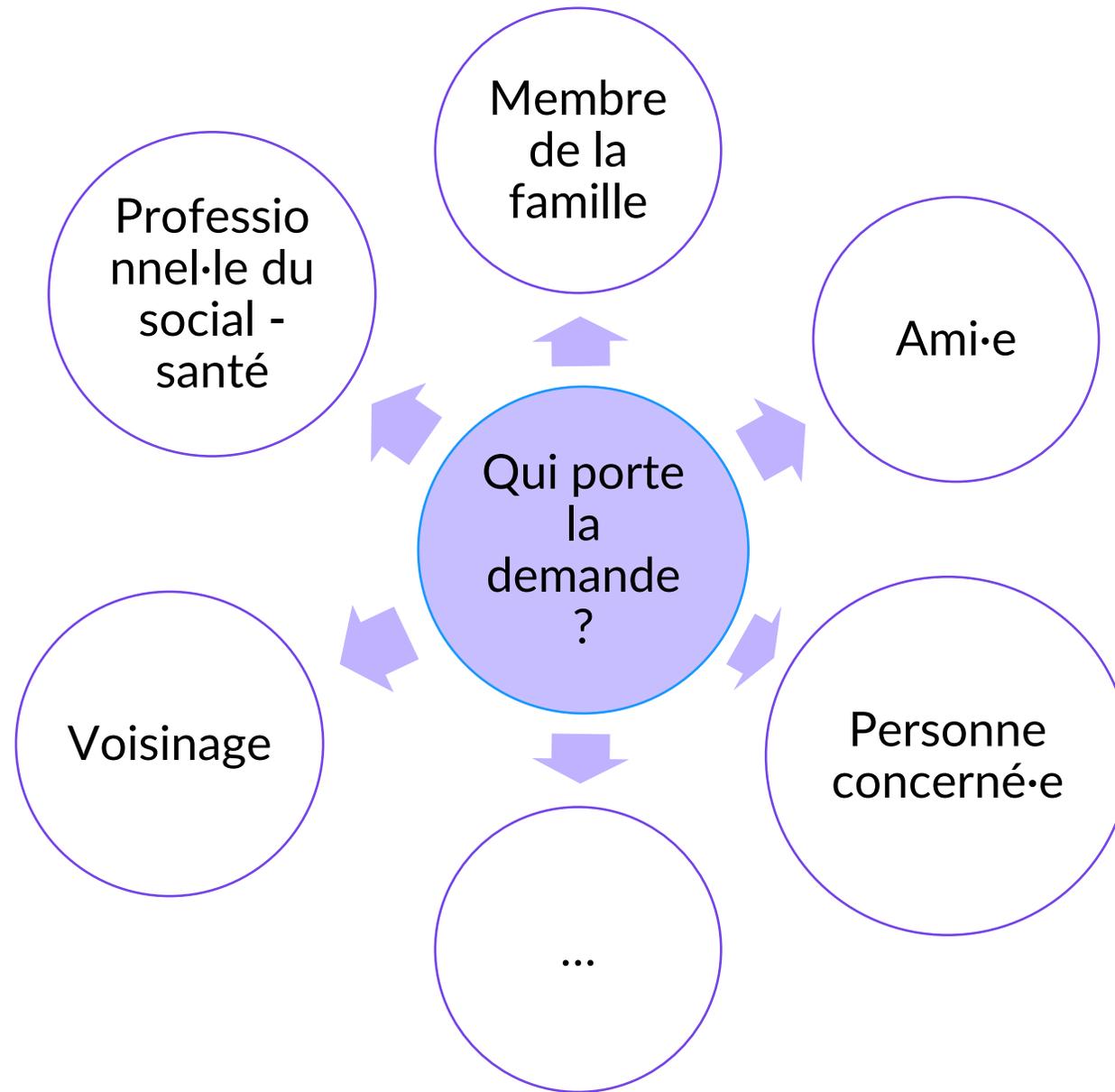
Comment y accéder ?
Qui pour accompagner ?
Quel coût ?

MISE EN
SITUATION

PORTER LA DEMANDE

IDENTIFICATION DES FREINS
A L'ACCESSIBILITE

PORTER LA DEMANDE



PORTER LA DEMANDE

Constat : la plupart du temps, la demande est portée par un·e professionnel·le ou un·e proche de la personne concernée.

La personne porte rarement la demande.
Pourquoi ?

Hypothèses

Mal/peu informée

Légitimité

Méfiance

Témoignage,
coordinateur·rice

19.02.2022

« Cet éclatement du réseau a des conséquences sur la clinique. Ce flou qu'on éprouve en tant que professionnel se marque sur nos aînés. Pour toucher les personnes les plus isolées, on a besoin du réseau. Leur isolement par défaut n'amène pas la possibilité de faire lien. »

Témoignage,
psychologue
09.03.2022

« Elle a ses à priori. Qu'on la dépossède de ce qu'elle décide. Qu'on la traite de personne âgée. Elle ne veut pas changer sa façon de vivre, elle ne veut pas qu'on lui dise quoi faire. »

TABOU AUTOUR DE LA SANTÉ MENTALE

IDENTIFICATION DES FREINS
A L'ACCESSIBILITE

TABOU AUTOUR DE LA SANTÉ MENTALE

Stigmate autour de la santé mentale. Assimilation à la folie

Période de remaniement mental important

Période de deuils multiples

Vers les médicaments, non vers la psychothérapie. La parole comme processus thérapeutique ?

Extérioriser une demande, légitimer un besoin

Crainte du diagnostic, méfiance du traitement

CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

IDENTIFICATION DES FREINS
A L'ACCESSIBILITE

CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

Culture de la peur –
rôle médiatique,
politique, citoyen.

Groupe-cible
identifié comme
vulnérable, menacé

Mesures sanitaires
: enfermement,
isolement, gestes
barrières

Mise à mal de la
continuité des
soins

Gestes barrières toujours
d'application

Isolement

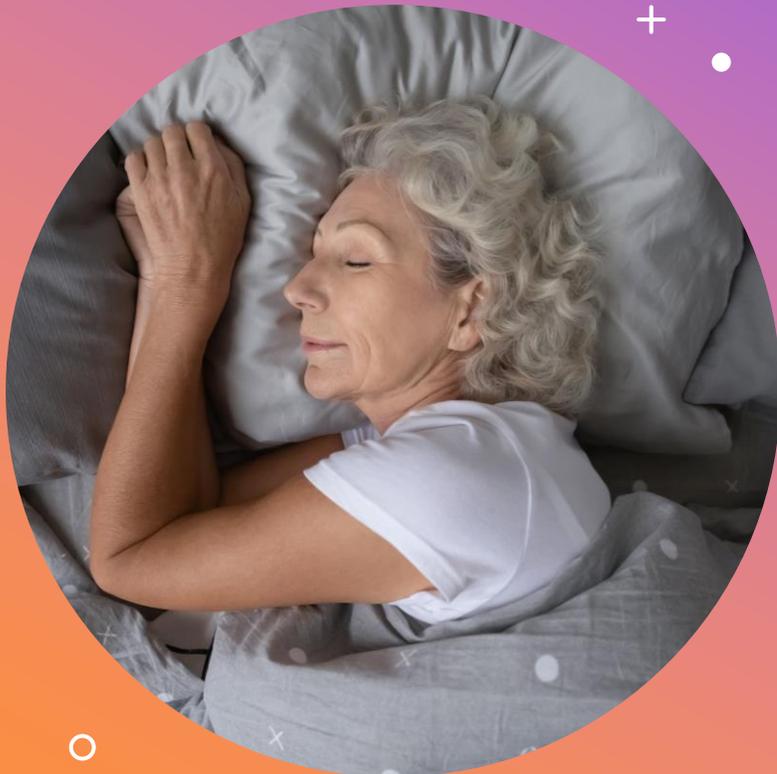
Nouvelles normes,
nouvelle culture



FAIBLE FREQUENTATION DES LIEUX DE SOINS PSYCHIQUES AMBULATOIRES : FACTEURS

- Peu de professionnels qualifiés pour une clinique spécifique
- Réalités institutionnelles
- Mobilité des personnes âgées
- Mobilité des professionnel.le.s
- Fracture numérique : dématérialisation et numérisation des services
- Porter la demande
- Tabou autour de la santé mentale
- Conséquences de la crise sanitaire

PISTES DE RECOMMANDATIONS



QUELLES
RECOMMANDATIONS POUR
UN VIEILLISSEMENT DE
QUALITE ?

PISTES DE RECOMMANDATIONS

A. Rendre les soins plus accessibles : géographiquement, financièrement, institutionnellement.

B. Développer et soutenir une dynamique « d'aller vers » la personne âgée.

Renforcer la politique de soins orientés vers la communauté

Personne de référence, ancrée localement, détenant la maîtrise des ressources disponibles, du réseau.

Personne accessible selon des modalités propre au public concerné.

Développer des expert·e·s de quartier

A. Professionnel·le·s possédant une expertise par leur expérience et/ou leur formation dans l'accompagnement des personnes âgées.

B. Professionnel·le·s de première ligne

Formation des professionnel·le·s à la clinique des personnes âgées

Développement de transports adaptés à la mobilité des personnes âgées sur l'ensemble du territoire bruxellois, en partenariat avec les mutuelles, les CPAS, les communes, le SPF mobilité...

Législation régionale de mobilité pour les personnes âgées



+



o



MERCI DE VOTRE ÉCOUTE !

Juliette Hansart
jh@lasm.be